

Annonces légales et judiciaires



EARL LES PENDS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 8 000 €
Siège social : 40 Impasse de la Soie Mercuroil
26600 MERCUROL VEAUNES
431 402 114 RCS ROMANS

DEMISSION D'UN GERANT

Aux termes du PV AGE en date du 01/08/2024, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Pierre COMBAT de ses fonctions de gérant, à compter du 01/08/2024. La gérance est désormais assurée par Madame Isabelle COMBAT et Madame Sandra COMBAT, cogérantes maintenues. En conséquence, les statuts ont été modifiés. Inscription modificative au RCS de ROMANS.

Pour avis,
La gérance.



SARL LE TERRON

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 6 000 €
Siège social : 231 Chemin de la Grange des Bois
26170 BUIS LES BARONNIES
523 198 919 RCS ROMANS

Aux termes du PV des décisions du 02/02/2024, l'assemblée générale a décidé de transformer la SARL en SAS et ce à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital reste fixé à la somme de 6 000 €. Exercice du droit de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux assemblées par lui-même ou un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Tout actionnaire peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Cession d'actions : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par les actionnaires sont libres.

Aux termes d'un même PV, M. Serge BONFILS demeurant à 26170 BUIS LES BARONNIES, 231 Chemin de la Grange des Bois a été désigné Président.

En conséquence, les statuts ont été modifiés.

Inscription modificative au RCS de ROMANS.

Pour avis,
La gérance.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 février 2018, Madame Monique Fernande Gabrielle CHANAS, en son vivant retraitée, divorcée de Monsieur Michel Emile Armand LAURENT, demeurant à GRANE (26400), 415 Chemin de Boisset, EHPAD La Maison des Buis.

Née à GRANE (26400), le 8 février 1932. Décédée à GRANE (26400) (FRANCE), en son domicile, le 21 mars 2024.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Olivier METRAL, Notaire à LIVRON SUR DROME (Drôme), Résidence du Parc, 9 rue du Parc, le 6 décembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Olivier METRAL, Notaire à LIVRON-SUR-DROME (26250), référence CRPCEN : 26077, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de VALENCE (26000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Dénomination :

SAUVEUR SERVICE AGRICOLE

Forme : SAS.
Capital social : 50 000 euros.
Siège social : 33 Rue DE LA CROIX,
26130 SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX.
925 294 605 RCS de Romans.

TRANSFERT ET CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes d'une décision en date du 20 novembre 2024, il a été décidé de transférer le siège social de 33 RUE DE LA CROIX, 26130 SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX à 7 rue des Jésuites à MONTELMAR (26200), à compter du 20 novembre 2024, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de président Monsieur Francis CHALANCON, demeurant 107 Impasse Bes MIANS, 84420 Piolenc en remplacement de Monsieur Mohamed Louadni.

Mention sera portée au RCS de Romans.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à LORLIOL-SUR-DROME du 5 décembre 2024, a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DL AGRI

Durée : 99 ans
Siège social : LORLIOL-SUR-DROME (26270) 70, Avenue de la République

Objet : La prestation de travaux agricoles et forestiers. A titre plus exceptionnel, la prestation de travaux publics. L'achat, la revente et la commercialisation de produits, matériels ou biens agricoles et forestiers, ou relatifs aux travaux publics. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital social : quatre mille euros (4.000,00 €) divisé en 400 parts de 10 euros chacune. Les parts ne sont pas librement cessibles ou transmissibles entre associés.

Apports : en numéraire en totalité.
Gérant et unique associé : Monsieur Dylan LABADIE demeurant à LORLIOL-SUR-DROME (26270) 70, Avenue de la République ; ayant le pouvoir général d'engager la SARL à l'égard des tiers.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROMANS SUR ISERE (Drôme).

Pour avis
Le gérant

PRIMARY CARE SYSTEM

Société par actions simplifiée
au capital de 60 012 euros
Siège social : 99 Chemin des Huguenots
26000 VALENCE
847 671 328 RCS ROMANS

Aux termes d'une délibération en date du 27.11.2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrice MARSANNE, demeurant 2, rue de l'Equerre, 07130 SAINT-PERAY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 99 Chemin des Huguenots, 26000 VALENCE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ROMANS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

AU PANIER DE CARABONY

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 225 Chemin de Carabony
26320 ST MARCEL LES VALENCE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1^{er} décembre 2024 à SAINT MARCEL LES VALENCE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination :
AU PANIER DE CARABONY
Siège : 225 Chemin de Carabony,
26320 ST MARCEL LES VALENCE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros
Objet : L'exercice dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural, le négoce en gros, demi-gros et détail, le courtage, l'importation et l'exportation, la vente et la commission en fruits et légumes.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Morgane MODRU domiciliée 105 impasse du Piarnoux 26400 VAUNAVEYS LA ROCHETTE.

Directeur général : Thomas LEFEVRE domicilié 245 chemin de Carabony 26320 ST MARCEL LES VALENCE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS SUR ISERE.

POUR AVIS
Le Président

Me Thomas SCHMIT, Notaire

Par testament olographe du 16 octobre 2007, Mademoiselle Augusta, Jeanne BÉTON, Retraitée, célibataire majeure, demeurant à TAIN L'HERMITAGE (26600), EHPAD Le Clos de l'Hermitage, 25 Avenue de la Bouterne, née à TAIN L'HERMITAGE (26600), le 10 juillet 1934 et décédée à TAIN L'HERMITAGE (26600), le 2 août 2024, a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Thomas SCHMIT, notaire au sein de l'étude de Me Quentin SORREL sis 37 rue Jules Nadi à TAIN L'HERMITAGE (26600) suivant procès-verbal du 6 décembre 2024 dont une copie authentique a été régulièrement transmise au greffe du TJ de VALENCE.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me Thomas SCHMIT, 37 rue Jules Nadi à TAIN L'HERMITAGE (26600), notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis,
Me Thomas SCHMIT, notaire au sein de l'étude de Me Quentin SORREL.



Par arrêté interministériel du 19 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre

2021, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2024, soit 0,189 euro HT le caractère.

Les annonces de constitutions, cessations, changement de patronyme et modifications ainsi que les procédures collectives (ouverture et fermeture) sont forfaitisées. Les annonces de modifications comportant plusieurs événements sont tarifées au caractère.

Plus d'informations sur <https://www.agriculture-dromoise.fr>, rubrique publications légales



APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 26 24 0208 EP : superficie totale : 5 ha 97 a 28 ca dont 1 ha 36 a 50 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : EYZAHUT (5 ha 97 a 28 ca) - 'LA BELLANE' : A-28-29-31-233-245. Zonage : CN. Occupation : Libre

AP 26 24 0174 01 PV : superficie totale : 33 a 66 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : CLANSAYES (33 a 66 ca) - 'LES GENESTES' : H-151-152. Zonage : A, N. Occupation : Libre

AS 26 24 0217 01 MV : superficie totale : 3 ha 14 a 53 ca. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Aucun. Parcellaire : PONT-DE-L'ISERE (3 ha 14 a 53 ca) - 'LES CHAUDS' : ZE-109-111-135-139. Zonage : A. Occupation : Occupée

AS 26 24 0222 01 ALP : superficie totale : 4 ha 83 a 29 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : ROUSSAS (4 ha 83 a 29 ca) - 'LA TUILIERE' : E-263-264-265-266-267-268. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 26 24 0219 01 PV : superficie totale : 17 ha 78 a 55 ca dont 3 ha 61 a 30 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : CHANTEMERLE-LÈS-GRIGNAN (17 ha 78 a 55 ca) - 'FANGERSAS' : A-102-103 - 'LE BOIS DES DAMES' : A-198 - 'LES BASSES COMBES' : A-67-77-78-87-89-795-799-801-803 - 'SAINT MAURICE' : A-370-372-373-407-628-631 - 'LA CROZE' : B-185-186 - 'LA LAUZE' : B-354 - 'LA VALADIERE' : B-200 - 'LE GAT' : B-300 - 'LES CORDYS' : B-83-84-85-89-110-111-112 - 'GRAND CHABANNE' : C-117 - 'LES BRECHETS' : C-94 - 'RECHERCHA' : C-44-46-47-57-58-60 - 'LA COTE' : D-202. Zonage : A, N. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 27/12/2024 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85 rue de la Forêt CS 10150 26905 VALENCE 09 - Mail : direction26@safer-aura.fr



APPEL À CANDIDATURE

POUR LA LOCATION DE BIEN A VOCATION AGRICOLE

Article L 142-6 du Code rural et de la pêche maritime
(Location dans le cadre de convention de mise à disposition)

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes propose la location des biens fonciers ci-dessous désignés.

CM 26 24 0029 01 PV : superficie totale : 3 ha 00 a 00 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. • Descriptif : Parcelles de terre non irriguées. Parcellaire : LA BÂTIE-ROLLAND (3 ha 00 a 00 ca) - 'SAINT ANDRE' : ZM-15. Zonage : A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 27/12/2024 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85 rue de la Forêt CS 10150 26905 VALENCE 09 - Mail : direction26@safer-aura.fr

Confiez-nous vos annonces légales et judiciaires, avis d'enquêtes publiques, annonces administratives...
Béatrice et Nathalie sont à votre service...

une adresse mail à votre service :

✉ legales@agriculture-dromoise.fr

Journal **habilité** à publier les **annonces légales** sur toute la **Drôme**

Edition PRINT

Parution le jeudi
Bouclage mardi 17 h

Edition SPEL

www.agriculture-dromoise.fr

Parution à la date souhaitée

Mise en ligne immédiate